

Rapport de la participation à la 35^{ème} session de l'Assemblée balte (Riga, 27 et 28 octobre 2016)

Madame la Présidente,

Chers collègues,

J'ai assisté, en compagnie de M. Senesael, à la 35^{ème} session de l'Assemblée balte (qui est l'organe de coopération interparlementaire) à laquelle était couplée la 22^{ème} session du Conseil balte (qui est l'organe de coopération interministérielle).

La session, qui s'est tenue à Riga les 27 et 28 octobre 2016, marquait le jubilé des vingt-cinq ans de coopération interparlementaire entre les trois États baltes. C'était la dernière session sous présidence Lettone. A partir de janvier 2017, la présidence de l'Assemblée balte sera assumée par l'Estonie, qui assurera également, pour la première fois, la présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne au second semestre 2017.

(éventuellement, en fonction de leur présence : Je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter M. Janis Vucans pour sa présidence de l'assemblée balte. Je sais à quel point il a toujours veillé à entretenir des liens forts entre nos deux assemblées. Je souhaite également tous mes vœux de succès à Monsieur Helir-Valdor Seeder qui aura la « lourde » tâche de lui succéder.)

Je n'évoquerai que brièvement la session du Conseil balte. Les ministres des Affaires étrangères des trois pays y ont exposé leur analyse géopolitique de la situation dans la région. Pour les trois ministres – et cela ne vous étonnera pas - la question de la sécurité extérieure est une préoccupation majeure. C'était déjà une priorité absolue lors de la création de l'Assemblée balte, il y a 25 ans. Même si la double adhésion des pays baltes à l'OTAN et à l'Union européenne en 2004 a profondément changé la donne, la crise en Ukraine et l'attitude agressive de la Russie sont vraiment perçues comme des

menaces directes. Cela doit nous rappeler que la sécurité n'est pas un acquis et que nos états doivent conserver une défense efficace. Voilà pourquoi le débat que nous venons de mener sur la coopération Benelux en matière de défense a vraiment tout son sens.

J'en viens maintenant à la session de l'Assemblée balte. Trois thèmes étaient à l'ordre du jour. Le premier avait trait à la question de la migration. Le deuxième était relatif à la situation démographique dans les pays baltes. Le troisième concernait le développement des infrastructures de transport entre les États baltes.

En ce qui concerne la question des flux migratoires, les États baltes sont responsables de 1.800 kilomètres de frontières extérieures de l'Union européenne. Même si la pression migratoire y est nettement moins forte qu'au sud de l'Europe, la gestion de ces frontières extérieures est un défi important pour les trois États. Ils veulent renforcer la coopération des gardes frontières ainsi que l'échange d'informations entre leurs services. Ils veulent en outre harmoniser leurs législations en matière de trafic des êtres humains pour lutter plus efficacement contre les passeurs.

Le deuxième thème abordé est celui de l'évolution démographique. Les États baltes sont parmi les leaders européens dans les classements des pays confrontés à une baisse de leur population. Ce déclin démographique s'explique non seulement par une baisse de la fertilité mais également par une fuite des cerveaux, principalement vers l'Angleterre et l'Irlande. Pour endiguer ce phénomène, les États baltes veulent harmoniser leur politique des familles et l'inscrire dans une perspective offrant des garanties à long terme. Ils veulent également encourager un meilleur équilibre dans la prise en charge des enfants par les deux parents ainsi qu'un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

Le troisième point à l'ordre du jour concernait le développement d'infrastructures de transports, en ce compris la voie ferroviaire « *Rail Baltica* ». A titre de comparaison, je dirais que le « *Rail Baltica* » est aux pays baltes ce que le « Rhin de fer » est aux pays du Benelux.

Le « *Rail baltica* » vise en effet à relier la Finlande, les Pays baltes et la Pologne et à améliorer les liaisons entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. C'est un projet crucial pour le développement économique de la région et les pays baltes veulent convaincre leurs voisins finlandais et polonais de s'impliquer dans sa mise en œuvre .

En guise de conclusion, je souhaite vous faire part d'une réflexion plus personnelle. J'ai été frappé par l'enthousiasme dont font preuve nos collègues baltes en matière de coopération politique. A l'occasion du jubilé des vingt-cinq ans de l'Assemblée balte, de nombreux orateurs ont souligné que la coopération politique leur avait permis d'avancer plus vite et d'aller plus loin que si chaque pays avait mené sa transition démocratique séparément. A l'heure où l'Union européenne traverse une crise profonde et où la tentation du « replis sur soi » gagne du terrain, le constat de nos amis baltes doit nous convaincre que les « laboratoires de collaboration politique » tels que l'Assemblée balte ou le Benelux ont toujours un rôle moteur à jouer en matière de coopération interétatique.

Je vous remercie.